

agenda

Samedi 12 octobre

Festival Tiot Loupiot



Dimanche 24 novembre

Bal Country



Dimanche 8 décembre

Festival
contes d'Automne



Dimanche 15 décembre

Père Noël au Marché
du Terroir



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



Créer les conditions du vivre ensemble est un devoir, pour nous élus. Nos choix sont guidés par cette volonté. C'est à force de persévérance,

dans un contexte de rigueur budgétaire que nous pouvons maintenir les services à la population. Nous avons fait le choix de notre politique prioritaire : la jeunesse. Que ce soit par la gratuité des fournitures aux élèves, la prise en charge intégrale du transport scolaire intra-muros, l'accompagnement aux projets pédagogique des enseignants. Mais aussi, l'encadrement de la pause méridienne en veillant à une qualité de repas adaptée aux élèves et notre périscolaire qui accueille les enfants matin et soir et en période de vacances scolaires.

Pourrions-nous imaginer revenir 20 ans en arrière quand ces services n'existaient pas ?

La vie des familles s'en trouverait fortement impactée. Nous pourrions ajouter à cela, le monde associatif que nous accompagnons, notre bibliothèque qui est désormais le lieu de bon nombre d'animations et aussi l'ensemble des moments culturels que nous proposons.

Toutes ces actions, tous ces lieux sont autant d'espaces de rencontre, pour se retrouver et échanger.

Investir et croire dans notre jeunesse, donner les clés de l'émancipation, c'est œuvrer pour demain. Le chemin à parcourir pour une société plus juste, plus humaine est encore long, c'est un combat de tous les instants. Dans cette période où les idées nauséabondes

progressent, c'est même une obligation, pour nous, élus progressistes de mener des actions qui nous rassemblent.

Le cadre de vie a aussi son importance pour le bien-être de chacun. En ça, MONCHY SAINT-ÉLOI a de nombreux atouts. Son développement dans un écrin de verdure est une chance pour nous, la qualité paysagère doit être maintenue. Les projets urbanistiques se doivent de s'intégrer dans la trame bâti existante. Maintenant que le projet de centre bourg sort de terre, chacun peut se projeter sur ce futur espace. De nouvelles perspectives s'ouvrent sur l'église, sur les grands arbres auparavant dans le parc du château, les cheminements se dessinent.

Sur toute la commune, il est important de veiller aux équilibres, de faire respecter les harmonies de densification, de hauteurs, l'aspect et la qualité des matériaux employés. Il faut aussi se projeter sur la fonction des espaces, les lieux pour l'habitat, pour l'emploi, pour les services à la population, pour les loisirs en fonction de nos capacités de développement. Pour requestionner tout cela et adapter notre réglementation, nous allons lancer au prochain conseil municipal une révision du document d'urbanisme en vigueur.

Nous sommes tous acteurs de notre quotidien, chacun à notre niveau, par notre implication, nous concourrons à notre qualité de vie et à la fierté d'être monchysois ou monchyssois.

Le Maire,
Alain Boucher

“

La vie de la commune

”

“

Porteur de flamme

”



Un peu plus de 2 mois se sont écoulés depuis le passage de la flamme olympique à Nogent sur Oise.

Nous sommes retournés à la rencontre de Tiago Cluber, monchysois de 11 ans et plus jeune porteur de ce symbole.

Mse : Bonjour Tiago. Peux-tu nous résumer en quelques lignes cette fameuse journée du 18 juillet ?

Tiago : Bonjour, j'ai eu tellement d'émotions que j'ai du mal à toutes les citer ! De l'appréhension, lors des préparatifs, car je ne savais pas comment mon relais allait se passer. Beaucoup de joie, quand j'ai vu mes amis et ma famille durant mon parcours et un grand vide quand j'ai transmis le relais mais... une dernière surprise m'attendait à la fin de la journée : j'ai assisté à l'allumage du chaudron à Beauvais, c'était génial !

Mse : Tu as, également, pu assister à des épreuves paralympiques. Qu'en as-tu pensé ?

Tiago : L'école de Monchy nous a invités à voir du tennis fauteuil, on était à Roland Garros !!! J'ai trouvé que les joueurs étaient vraiment doués, alors que c'est déjà pas évident de se déplacer en fauteuil. Ils ont beaucoup de mérite.

Mse : Que retiendras-tu de cette expérience olympique ? Que raconteras-tu à tes enfants ?

Tiago : Déjà je leur expliquerai les valeurs olympiques parce que c'est important. Ensuite, je leur raconterai que c'est un moment unique, avec des émotions très fortes. Ça n'arrive pas à tout le monde de la porter, alors je me sens vraiment chanceux.

“

Du changement à la bibliothèque

”



La bibliothèque a profité de l'été pour vous offrir un espace différent.

Déplacements des rayonnages, modifications de secteurs, quelques touches de décos pour vous inciter à vous poser.

Un programme des activités proposées jusqu'en décembre 2024 est à votre disposition auprès de Rachel.

Prochains rendez-vous :

Jeudi 17 octobre : Séance des bébés lecteurs à 10h

Samedi 19 octobre : Atelier Halloween à 14h et soirée jeux de société à 17h30

Samedi 26 octobre : Atelier « Dessine ta BD » à 14h

“ La vie de la commune ”

“ Rentrée Scolaire 2024 ”

Lundi 2 septembre, 186 petits monchysois ont repris le chemin de l'école. Pour une vingtaine d'entre eux, cette première rentrée était chargée d'émotion.

Pour que les effectifs restent acceptables pour tous, cette année encore, un groupe de 12 grande section est accueilli à l'école Eugène Cauchois.

Ecole Primaire Eugène CAUCHOIS:

6 classes avec 135 élèves :

Mme Straniero : 24 CP/CE1

Mme Dobersecq : 18 GS/CE1

Mme Discontigny : 21 CE1/CE2

Mme Pinon : 22 CE2/CM1

M. Muller : 25 CM1/CM2

Mme Chambrelent : 25 CM1/CM2



De gauche à droite: Mmes Nefes, Dobersecq, Pinon, M. Muller, Mmes Straniero, Chambrelent,



L'école maternelle du Clos Saint Paul accueille 51 enfants.

Mme Smajda : 26 PS/MS/GS

Mme Audrain : 25 PS/MS/GS

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire riche de connaissances et de découvertes.

De gauche à droite:
Mmes Audrain, Smajda, Feuillette (ATSEM)

“ Conseil des Usagers ”



Crée en 2019, le Conseil des Usagers renouvelle ses membres prochainement.

Cet outil propose aux parents élus un moment d'échange avec les élus et les professionnels afin d'aborder l'ensemble des sujets afférents aux services périscolaires (périscolaire, restauration et ALSH). Tous les parents utilisateurs du service peuvent candidater.

2 sièges sont ouverts pour chaque tranche d'âge (3-5 ans, 6-10 ans et 11-16 ans).

Le dossier de candidature est disponible sur le site Internet de la commune et est à déposer jusqu'au 11 octobre en mairie, au périscolaire ou par mail : sej.mse@gmail.com.

Les votes dématérialisés seront possibles du 14 au 18 octobre sur le site de la commune.

“ La vie de la commune ”

“ Projet olympique ”

Septembre marque la rentrée et de nouvelles aventures, mais cette année c'est aussi la clôture du projet olympique 2024 de l'école Eugène Cauchois.

Tous les élèves de Cm1 et Cm2 ainsi que les récents 6èmes qui le souhaitaient, ont pu assister aux Jeux paralympiques.

Mercredi 4 septembre, ils étaient 56 à découvrir le cadre emblématique de Roland Garros pour assister à la compétition de tennis fauteuil.

Le groupe a pu soutenir les joueurs et les joueuses en simple et en double et mesurer le niveau de maîtrise nécessaire pour déplacer le fauteuil, manier la raquette.



Jeudi 5, 32 autres élèves se sont rendus au stade de France pour réchauffer les tribunes malgré la pluie. Au programme des athlètes en fauteuil, mal voyants ou à mobilité réduite : courses, saut en longueur et lancers. Sous un temps plus clément, la visite du Club France a permis aux enfants de tester divers sports : escalade, judo, course et escrime fauteuil notamment. Les enfants ont aussi pu rencontrer quelques athlètes olympiques et Paralympiques. Un incident sur les voies a entraîné un retard important pour le retour mais les enfants ont pu déguster le panier repas SNCF.



La fin d'un tel projet provoque toujours un petit pincement au cœur aussi bien pour les enfants que pour les enseignants qui se sont beaucoup investis. Mais c'est aussi la promesse de vivre de nouvelles expériences. Ce projet a pu être mené à bien grâce au dispositif Génération 2024 et aux parents accompagnateurs qui se sont rendus disponibles pour ces 2 journées.

Un grand merci à eux.

“ Cherche et trouve ”



16 cartes jeux étaient cachées et réparties dans la commune. 4 équipes sont allées au bout de l'aventure et ont résolu l'énigme finale :

L'été, la saison parfaite pour explorer, s'amuser et rire.

Vendredi 13 septembre, les joueurs se sont retrouvés, à la bibliothèque, pour la remise des récompenses, partager un temps et échanger autour de leurs stratégies de jeu.

“

La vie de la commune

”

“

Journées du Patrimoine

”



Les 21 et 22 septembre dernier, dans le cadre des Journées du Patrimoine, nous avons ouvert l'église Saint-Eloi aux habitants.

L'occasion pour une cinquantaine de visiteurs de découvrir ou redécouvrir cet édifice qui nécessite malheureusement des travaux. Nous remercions chaleureusement M. et Mme BOISSON, habitants de la commune, qui ont préparé l'exposition et accueilli les visiteurs.

En parallèle, ils ont émis le souhait de créer une association de sauvegarde pour l'église.

Ils vous donnent donc rendez-vous le jeudi 17 octobre de 20h à 22h, dans la salle du Conseil Municipal de Monchy Saint Eloi en vue de la création de l'association. Ils vous attendent et comptent sur tous pour soutenir ce projet en adhérant et en apportant compétences et disponibilité pour faire vivre cette association.

“

Voyage des anciens

”

Jeudi 26 septembre, 57 séniors ont pris la direction des paysages de la Baie de Somme. Pour le déjeuner, un menu local leur a été proposé à bord d'un train ancien reliant Noyelles sur Mer à Saint Valéry sur Somme.

Ils ont ensuite profité d'une balade maritime digestive sous le soleil !



“

France services

”

Un conseiller France services peut vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques. : santé, famille, retraite, emploi...

Il assurera des permanences sans rendez-vous à la bibliothèque de 14h à 17h les mercredis :

16 octobre, 20 novembre et 18 décembre

N'hésitez pas à venir le rencontrer.



“ La vie de la commune ”

“ Nature ”

Venez découvrir les marais et pelouses de Monchy-St-Eloi !



Dimanche 6 octobre de 14h à 16h, le Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France, en partenariat avec la commune, vous propose une petite déambulation nature au rythme de l'automne pour une découverte du site au naturel... Zen attitude, nature et bien-être seront de la partie !

Prévoir des chaussures de marche.

Inscription auprès du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France au 03.22.89.63.96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org



Festival « Tiot Loupiot »



Dans le cadre de notre partenariat avec l'association « Droit de Cité », nous vous proposons le spectacle « Toyo », samedi 12 octobre à 15h. Ce spectacle, présenté par la compagnie les Colporteurs, est accessible dès 3 ans et dure 30 minutes.

Voici le synopsis : Toyo c'est un tuyau de chantier, tout froid tout raide, tout creux... quelle aubaine ! Adèle la violoniste, fait chanter Toyo ; toutes sortes de sons semblent sortir de lui... Gillou le contorsioniste apprivoise Toyo, ils s'adoptent immédiatement et comme Gillou est très, mais alors vraiment très souple, il se glisse à l'intérieur et s'y installe... Puis on entend le son du violon ; Gillou tombe sous le charme de la mélodie, et voilà qu'avec Toyo, ils s'échappent dans une danse mélancolique... Vraiment, ils s'aiment tous les deux...

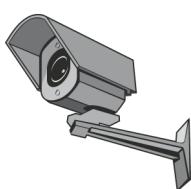
Réservation fortement conseillée auprès de Rachel à la bibliothèque.



Caméras



Nous constatons de nombreuses installations de caméras dans les propriétés monchysoises. Cependant, cette pratique est encadrée par des règles strictes afin de respecter la vie privée et les libertés individuelles.



Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir le service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), les services de gendarmerie; le procureur de la République ou le tribunal civil.

“

La vie de la commune

”

“

Grand Frais

”

Les travaux de démolition de l'ancien bâtiment CAERA et de l'habitation voisine touchent à leur fin. Aussi, nous sommes allés à la rencontre de Julien DAVID, Responsable du développement chez Grand Frais, preneur du site.

Pouvez-vous nous présenter la société Grand Frais ?

Le concept Grand Frais propose au sein d'une surface à taille humaine, une gamme de produits frais et secs issus des partenariats de nos cinq spécialistes avec les producteurs. L'enseigne créée au début des années 1990 et originaire de la région Rhône Alpes compte 320 magasins à ce jour.

Quels ont été vos critères pour une implantation à Monchy Saint-Eloi ?

Pour l'implantation d'un magasin Grand Frais, nous avions besoin d'un foncier d'une surface de 8000 à 10000 m² pour la réalisation de notre concept inspiré du pavillon Baltard. Cette implantation sur la commune de Monchy Saint Eloi va permettre l'ouverture d'un deuxième point vente au Nord de Creil, à l'opposé de celui de Saint Maximin.

Comment et avec quels partenaires avez-vous travaillé l'accessibilité à votre structure ?

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la commune qui a profité de notre installation pour repenser les circulations et les flux de cette entrée de ville. En effet, afin de garantir la sécurité et de ne pas augmenter le trafic en centre-ville, la collectivité va aménager un nouveau rond-point au droit de notre entrée et de celle de la société Aftral. Une partie de notre foncier sera prochainement rétrocédée afin de permettre cet équipement.

Quelles seront les conséquences économiques pour notre territoire notamment en terme d'emploi ?

L'ouverture du magasin va permettre la création de 35 à 40 emplois.

Les travaux ont commencé, quelle surface totale de vente sera proposée ?

Le magasin de 1987 m² disposera d'une surface de vente de 982 m² rassemblant les cinq rayons d'un Grand Frais.

Quels produits frais pourront trouver les consommateurs dans ce Grand Frais ?

L'offre rassemblera les fruits et légumes, les produits exotiques et les condiments; la crémerie et la fromagerie; la poissonnerie, les crustacés, les fruits de mer et une gamme traiteur; la boucherie, la charcuterie ainsi qu'une gamme d'épicerie salée et sucrée, des jus et une offre de vins.

Quelle est la date envisagée d'ouverture ?

L'ouverture du magasin est actuellement prévue pour le mois de septembre 2025.



Entrée rue de la République

Rendez-vous sur notre nouveau site ...



Monchy Saint Eloi
Site officiel

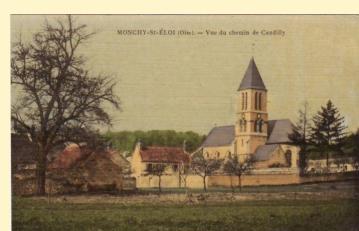
Le Facebook de la commune



Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Le cadre du plan d'aménagement de forêt, en partenariat avec l'Office National des Forêts, la commune poursuit une politique de préservation des espaces naturels. Après la réalisation d'un diagnostic, il a été décidé l'exploitation d'arbres matures pour favoriser la régénération des arbres à main. L'opération d'abattage a débuté le 20 juillet et durera plusieurs jours. Restez prudent à l'approche de la zone des bûcherons.

Commenter 3



www.monchysainteloi.fr

“ Informations pratiques ”

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site :

www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h à 18h (sauf pendant les vacances scolaires).

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris le permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux horaires suivants :

Mercredi : 9h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom.c3rb.org>



“ État civil ”

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche «Accord pour publication d'acte d'état civil».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont nés :

WAMBRE Aina, le 28 juin 2024

ATTOUMO Janaëlle, le 04 juillet 2024

LETORT Sacha, le 05 juillet 2024

LEROUX Timéo, le 15 août 2024

MEYNARD Jade, le 22 août 2024

Ils se sont mariés :

CONDE Souleymane et CISSE Fatoumata, le 06 juillet 2024

Ils nous ont quittés :

Mme BINET Josée, le 18 juin 2024

M.MARTIN Daniel, le 28 août 2024



www.monchysainteloi.fr